

Motion du Conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes

réuni le 18 décembre 2017

Le budget 2018 a d'ores et déjà montré que le gouvernement ne comptait pas financer le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche à la hauteur des missions qui lui sont confiées par la loi.

Nous, élu.e.s du Conseil d'administration de l'UGA, constatons au vu du budget initial pour l'année civile 2018 qui nous est présenté ce 18 décembre :

- que le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) n'est que partiellement compensé dans les dotations de l'État ;
- que la hausse de la démographie étudiante n'est pas prise en compte dans l'allocation des moyens si bien que les dotations allouées aux composantes sont en diminution ;
- que les « gels » de postes de fonctionnaires titulaires ou leur transformation en postes de contractuel.le.s ou de vacataires sont en hausse ;
- que le nombre de financements doctoraux diminue.

La dégradation des conditions de travail des personnels enseignants et administratifs a atteint un niveau préoccupant. Augmenter la charge de travail des personnels avec les nouvelles modalités d'entrée en licence, alors même que les conditions d'exercice de nos métiers empirent et que nous supprimons des emplois n'est pas une solution acceptable.

Dans un tel contexte, les élu.e.s du CA de l'UGA interpellent le ministère sur les grandes difficultés de mise en œuvre des modalités d'entrée en licence et d'accueil de tous les nouveaux étudiants. Ils exigent d'urgence un plan de création d'emplois statutaires, intégrant des dispositifs de régulation nationale permettant le respect de toutes les maquettes de formation et le fléchage des moyens, notamment vers les premiers cycles universitaires afin de répondre en urgence à la situation de crise des universités devant faire face à l'afflux démographique des étudiant.e.s du baby-boom 2000.

Motion votée à l'unanimité des présents et des représentés (29)